



DU Neurovision et troubles neurovisuels ou CVI (Cerebral Visual Impairment)

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Ce DU s'adresse exclusivement aux orthoptistes titulaires d'un diplôme national, exerçant en milieu hospitalier, en libéral, dans des structures médico-sociales ou au sein de la fonction publique.

MODALITÉ D'ADMISSION

Les candidatures sont dématérialisées. Elles se dérouleront sur la plateforme "eCandidat" du 17 novembre 2025 au 15 février 2026 (<https://ecandidat.unistra.fr/>).

Avis de la commission pédagogique après étude du dossier (CV et lettre de motivation).

OBJECTIF ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

Ce DU s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des soins dans le domaine des troubles neurovisuels (TNV). Il vise à approfondir la compréhension des spécificités de la fonction visuelle ainsi que des pathologies qui y sont associées. Dans le contexte des troubles du neurodéveloppement (TND) et des affections neurologiques ou neurodégénératives, une prise en charge adaptée des TNV est aujourd'hui essentielle.

Les points forts de la formation :

- > DU unique en France
- > Une approche globale sur les troubles neurovisuels
- > Une formation développant la réflexivité professionnelle
- > Transmission d'outils et de connaissances permettant à chaque professionnel de construire sa propre méthodologie d'intervention et d'individualiser la prise en charge
- > Action de formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Analyser et situer la problématique des patients.
- > Mettre en œuvre un bilan clinique et normé et poser un diagnostic de TNV.
- > Rédiger un protocole de soins et proposer une prise en charge partagée avec le patient et/ou son entourage.
- > Concevoir un programme de rééducation individualisé.

PROGRAMME

MODULE 1: Les fondamentaux des troubles neurovisuels (TNV) et des déficiences visuelles cérébrales

Les versants sensoriels et neurosensoriels de la fonction visuelle : L'anatomopathologie de la fonction visuelle - Le développement de la fonction visuelle - La réfraction - L'accommodation - Le champ visuel - La couleur - L'oculomotricité et les mouvements visuels

MODULE 2: Les bases de la perception visuelle et des troubles neurovisuels : du regard au geste

- La transformation du stimulus visuel en image et le lien avec l'environnement
- Le traitement visuel et aspects oculomoteurs et neuropsychologiques
- Les intermodalités: proprioceptif, vestibulaire et gestes.

MODULE 3: Les troubles et pathologies neurovisuelles

- Les différentes pathologies et les contextes pathologiques: les troubles du neurodéveloppement, les troubles du spectre de l'autisme, les pathologies neurologiques et neurodégénératives
- Les troubles et les pathologies neurovisuelles de l'enfant et de l'adulte
- Les TNV dans le contexte pathologique du patient.

MODULE 4: La prise en soins adaptée aux différents TNV

- Le bilan neurovisuel et l'analyse clinique
- Le diagnostic orthoptique
- Le protocole de soins
- La rééducation des différents compétences neurovisuelles
- Les supports de rééducation
- Cas cliniques

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Exposé magistral, échanges, travaux pratiques, études de cas, analyse des pratiques professionnelles.
Ressources partagées : support pédagogique, vidéos et tests normés.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent produire un mémoire (présentation d'un cas clinique) et le soutenir à l'oral avec un support de présentation.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Arnaud SAUER, Professeur à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Service d'ophtalmologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

Mme Marie-Laure LABORIE, Orthoptiste, Présidente de la Société francophone d'études et de recherche en orthoptie (SFERO) et de l'Association francophone d'orthoptie neurovisuelle (AFONV), membre et experte auprès du Conseil national professionnel des orthoptistes (CNPO), enseignante à l'Université de Strasbourg, de Limoges, de Clermont-Ferrand et de Casablanca.

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 14,5 jours (100 heures de cours en présentiel)

2025/2026 :

FCS26-1805A

Module 1 : du 30 mars au 2 avril 2026

Module 2 : du 4 au 7 mai 2026

Module 3 : du 1^{er} au 4 juin 2026

Module 4 : du 29 juin au 1^{er} juillet 2026

Examen le 28 septembre 2026

Tarif

2500 €

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Frédérique COSTES

Tél : 03 68 85 49 27

Sauf le mercredi après-midi et le vendredi
f.costes@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.